

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2026

PERMETTRE L'OUVERTURE DES BOULANGERIES TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE -
(N° 2503)

N° AS30

AMENDEMENT

présenté par
M. Fiévet

ARTICLE 2

À l'alinéa unique, substituer au mot :

« préfet »

les mots :

« représentant de l'État dans le département ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel